

Audition du Préfet du Val-de-Marne
Lundi 21 septembre 2015 à 09h00

Intervention d'Olivier CAPITANIO

Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président,

Mes chère(s) Collègues,

Tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Préfet, de vous remercier, au nom de mes collègues du groupe *Les Républicains – Val-de-Marne Autrement*, pour la présentation de ce rapport d'activité et de saluer également le travail ainsi que le dévouement des agents de l'Etat qui vous accompagnent quotidiennement dans le cadre de votre mission.

Monsieur le Préfet, si nous ne doutons pas de votre réelle volonté, et de celle des fonctionnaires de l'Etat, de servir l'intérêt général et d'agir au mieux des intérêts des Val-de-Marnais, je crains que le constat que nous allons dresser de l'efficacité des politiques publiques qui sont initiées par le Gouvernement, et dont la mise en œuvre vous incombe, ne soit guère flatteur.

Le constat que nous faisons, et que fait une très large majorité de nos concitoyens, est que ces politiques conduisent à un échec. Nos concitoyens sont en effet désabusés devant l'impuissance de l'Etat à juguler les principaux maux dont souffrent notre pays et dont ils souffrent eux-mêmes directement dans leur vie de tous les jours.

L'échec actuel de l'action du Gouvernement, Monsieur le Préfet, n'est pas subjectif, n'est pas une opinion, c'est une réalité quantifiable.

Contrairement aux promesses de « changement » et aux annonces de résultats prometteurs faits au début du quinquennat, nous mesurons mois après mois depuis plus de 3 ans non seulement qu'aucune amélioration ou embellie ne se profile mais, bien au contraire, que la situation économique et sociale se dégrade dans notre pays a contrario de ce que connaissent dans le même temps nos principaux partenaires en Europe.

- La croissance économique est totalement atone;
- Les objectifs de réduction des déficits publics sont sans cesse repoussés, la dette publique progresse inexorablement ;
- Et surtout, le taux de chômage bat malheureusement chaque mois des niveaux records ;

Nos compatriotes subissent les conséquences des mauvais choix faits depuis 3 ans :

- Leur pouvoir d'achat est en berne ;
- La précarité est grandissante, comme le montre l'explosion du nombre d'allocataires du RSA.
- La crise du logement s'est sensiblement aggravée ;
- Une aversion fiscale sans précédent s'est emparée de nos compatriotes en raison des fortes hausses d'impôt de ces dernières années. Elles font désormais de la France le 2^{ème} pays de l'OCDE qui taxe le plus les ménages.

Notre département et les Val de Marais n'échappent pas à cette triste réalité.

D'abord en matière d'emploi :

En octobre 2014, la barre symbolique des 100 000 chômeurs, toutes catégories confondues, a été franchie pour la première fois dans notre département. Les derniers chiffres de juillet 2015 indiquent que la progression continue, avec plus 104 000 Val-de-Marnais inscrits à Pole Emploi.

Plus préoccupant, la progression est plus forte dans le Val-de-Marne que dans le reste de l'Île-de-France. Alors qu'en 2012 le taux de chômage dans le Val-de-Marne était bien inférieur à la moyenne francilienne, ce taux a dépassé au 4^{ème} trimestre 2014 dans notre département la moyenne régionale.

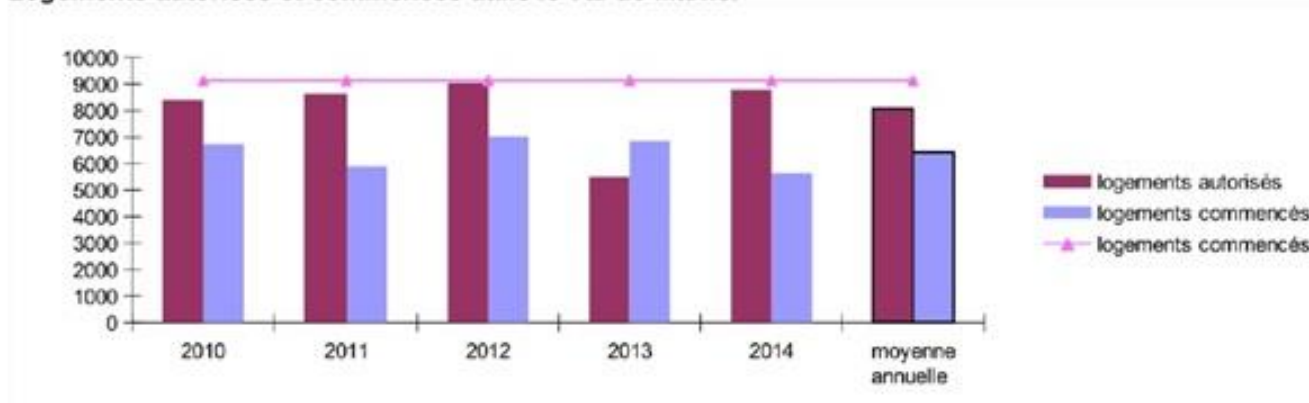
En matière de logements, le constat n'est guère plus encourageant. 2014 a été la pire année en matière de mises en chantiers en France depuis 1997. Pour la première fois depuis 17 ans, la barre symbolique des 300 000 logements neufs construits n'a pas été franchie. On note ainsi une baisse de 10% entre 2013 et 2014.

Cette dégringolade et cette crise sans précédent en matière de construction est le fruit, chacun le reconnaît,

des lois idéologiques adoptées en matière de logement au début de ce quinquennat. Une crise doublement dramatique car elle s'est traduite par un effondrement du niveau de l'emploi dans le BTP qui a chuté de 12% entre 2011 et 2014.

Dans notre département, si j'observe que l'année 2014 a été marquée par une augmentation importante en pourcentage du nombre de **logements autorisés**, je constate néanmoins que cette hausse ne fait que rattraper le niveau de construction de 2012, de 2011 voire de 2010, après une année 2013 particulièrement désastreuse.

Logements autorisés et commencés dans le Val-de-Marne.



Source : page 33 du rapport d'activités 2014-2015 de l'Action de l'Etat dans le Val-de-Marne

Concernant les logements sociaux, Monsieur le Préfet, chacun connaît les nouveaux objectifs de la loi SRU, avec notamment l'obligation des 25% de logements sociaux dans les communes, et chacun connaît ici les

actions coercitives mises en place par l'Etat pour contraindre les communes à respecter ce seuil.

En revanche, je souhaiterais savoir, Monsieur le Préfet, ce que vous comptez faire pour limiter la construction de logements sociaux dans les villes qui comptent un pourcentage trop élevé pour garantir une vraie mixité sociale. En effet, le Premier Ministre, Manuel VALLS, a déclaré au printemps dernier qu'il fallait revoir la manière dont étaient produits les logements sociaux dans notre pays. Il part dorénavant du postulat qu'il faut « ***arrêter d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté*** ». C'est pourquoi il a adressé aux Préfets de département une circulaire en date du 30 juin 2015 qui incite à limiter la construction de logements sociaux dans les quartiers qui en comptent plus de 50%.

Nous approuvons cette nouvelle orientation, qui rejoint une proposition que nous défendons depuis plusieurs années, car c'est une nécessité si l'on veut garantir une réelle mixité sociale dans toutes les communes.

Aussi, Monsieur le Préfet, je souhaiterais savoir comment vous comptez décliner cette décision dans

les 4 villes du Val-de-Marne ayant plus de 50% de logements sociaux sur leur territoire ?

Evoquer la politique du logement me conduit nécessairement à parler de la **réforme de la politique de la ville** qui est abordée dans votre rapport.

Cependant, celui-ci n'établit pas de comparaisons entre l'ancienne politique de la ville dans le Val-de-Marne et la nouvelle. Je rappelle donc que l'on passe de 78 quartiers aidés (soit 320 000 habitants) à 42 quartiers aidés (soit 140 000 habitants). Ainsi, du jour au lendemain, le Gouvernement abandonne 180 000 Val-de-Marnais alors qu'ils résident toujours dans des quartiers qui ont besoin d'un vrai engagement des pouvoirs publics pour garantir plus de mixité sociale et d'attractivité urbaine.

Vous nous dites que ces quartiers, qui ne sont donc plus prioritaires alors qu'ils l'étaient jusqu'à présent, resteront seulement pour certains des quartiers dits de « veille active ».

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Qu'est-ce que l'Etat va faire pour ces quartiers et avec quels

moyens ? 13% de la population de notre département vit dans les quartiers en question. Est-ce que là encore cette veille active n'est qu'un « effet d'annonce », n'ayant pour objectif que de limiter l'impression désastreuse que représente ce désengagement de l'Etat ou est-ce que ce dispositif correspond à une vraie politique avec des moyens bien identifiés ?

J'ai bien entendu votre réponse, Monsieur le Préfet, ce dont je vous remercie. Néanmoins, je dois vous dire qu'elle ne nous rassure pas. Seuls certains quartiers, situés désormais hors de la géographie prioritaire, auront la possibilité d'obtenir des crédits de droit commun sous certaines réserves. Cela veut dire concrètement que ces quartiers deviennent des quartiers banalisés alors que les problèmes sociaux des populations qui y résident n'ont hélas rien de commun.

Avant de terminer mon propos, et après la mobilisation très importante qui a eu lieu ce weekend dans toute la France à l'appel de l'Association des Maires de France (AMF) contre la baisse des dotations, comment ne pas vous faire part du **véritable sentiment d'abandon** que

ressentent les élus locaux. Sentiment qui dépasse largement d'ailleurs la seule question des moyens.

Les élus ont conscience que la situation des finances publiques de la France nécessite des efforts de chacun et sont prêts à y contribuer. Mais comment accepter que l'on fasse porter l'essentiel de l'effort de réduction budgétaire sur les collectivités territoriales ? Comment accepter, comme c'est trop souvent le cas, que l'Etat montre du doigt les collectivités comme si elles étaient les principales responsables des déficits et de la dette publique ? **Comme le rappelle l'AMF, 25% de l'effort de réduction des dépenses est actuellement porté par les Communes alors qu'elles ne sont responsables que de 4% de la dette publique du pays ! D'après l'AMF, 1 500 à 3 000 villes risquent d'être sous tutelle d'ici à fin 2015.**

Les Départements sont aussi au bord de l'asphyxie. En 2014, la DGF de notre Conseil Départemental a baissé de 11,3 millions d'euros par rapport à 2013. Elle a de nouveau été baissée de 26,5 millions d'euros en 2015 et ce sera encore le cas en 2016 et 2017. Dans le même temps, les dépenses liées au RSA explosent.

Parallèlement, au moment où l'Etat réduit de manière insupportable les dotations aux collectivités territoriales, il leur impose sans cesse de nouvelles réglementations, de nouvelles normes, qui impactent lourdement les budgets locaux.

Il leur impose également, sans réelle concertation, des réformes dont l'utilité et l'efficacité sont plus que discutables mais dont le coût est lui bien réel. Je pense bien évidemment à l'application des nouveaux rythmes scolaires. **Sur ce sujet, j'attends, Monsieur le Préfet, votre réponse concernant l'avenir du Fonds d'amorçage destiné à aider les collectivités territoriales à financer cette réforme.**

Comme si toutes ces difficultés ne suffisaient pas, nos communes et département de petite couronne doivent se préparer à la création de la Métropole du Grand Paris pour le 1^{er} janvier prochain. Une métropole qui est lancée dans l'improvisation la plus totale et dans un flou le plus complet sur le plan budgétaire, comme l'a parfaitement démontré la dernière réunion du Conseil des élus de la Mission de Préfiguration.

Alors que les élus locaux doivent répondre au quotidien, sur le terrain, aux difficultés croissantes que rencontrent leurs habitants du fait de la persistance de la crise, ils n'ont pas besoin que l'Etat vienne rendre plus complexe une tâche déjà suffisamment difficile.

Monsieur le Préfet, les élu(e)s de notre groupe souhaitent faire passer le message, au porte-parole de l'Etat que vous êtes, que nous aspirons à un Etat qui se concentre davantage sur ses missions régaliennes. Missions d'ailleurs qu'il remplit généralement fort bien et je tiens, dans le contexte de menace terroriste que nous connaissons, à saluer l'action des forces de sécurité, police, gendarmerie et armée, qui font preuve d'un grand professionnalisme.

Mais nous demandons clairement que l'Etat et le Gouvernement respectent l'esprit des lois de décentralisation et ne cherchent pas par toute une série de réformes, de contraintes et de baisse des moyens financiers à affaiblir l'autonomie de nos collectivités locales et leur capacité à répondre aux besoins de nos populations.

En aucun cas, l'action de l'Etat ne gagnera en force et en efficacité s'il affaiblit les communes et les départements.

Nous aspirons pour notre part à un **Etat partenaire**, pas à un Etat donneur d'ordre qui de surcroît laisse aux collectivités la charge d'assumer financièrement des politiques qui leur sont le plus souvent imposées.

Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Préfet, de votre écoute ainsi que des réponses que vous avez déjà apportées et que vous allez apporter aux différentes questions et sujets de préoccupations dont les élus de notre groupe vous ont fait part.

Olivier CAPITANIO

Président du groupe